

• A • S • P •

Assoziation Schweizer  
Psychotherapeutinnen  
und Psychotherapeuten

Association  
Suisse des  
Psychothérapeutes

Associazione  
Svizzera degli  
Psicoterapeuti

Assoziaziun  
Svizra dals  
Psicoterapeuts

## Rapport annuel 2017



## Table des matières

	Page
Ein Blick zurück.....	3
Einige Schwerpunkte des Jahres 2017 .....	4
Informations- und Auskunftsstelle .....	5
ASP International.....	6
Ambiguitätstoleranz gefragt.....	7
Der ASP Vorstand .....	9
Blick in die Mitgliederstatistik.....	10
Aus der Geschäftsstelle .....	11
Rücktritte und Eintritte .....	13
Bericht der Charta-Vorsitzenden.....	14
Die Kollektivmitglieder der ASP .....	16
Kommission für Qualitätssicherung .....	17
Wissenschaftskommission .....	17
Italienische Schweiz.....	18
Vielbeschäftigte Ethikkommission .....	19
Akkreditierung .....	19
Suisse Romande im Zeichen der Akkreditierung.....	20
Finanzbericht 2017 .....	21
Bilanz.....	22
Erfolgsrechnung.....	23
Bericht des Revisors.....	24
Ausblick .....	25

### Couverture

Entspannung nach getaner Arbeit an der retraite des ASP-Vorstands 2017. Foto: Marianne Roth

### Herausgeberin

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen  
und Psychotherapeuten ASP  
Riedtlistrasse 8  
CH-8006 Zürich  
Telefon +41 (0) 43 268 93 00  
asp@psychotherapie.ch  
www.psychotherapie.ch

### Impressum

#### Auteurs

Gabriela Rüttimann, Marianne Roth, Peter Schulthess,  
Bruno de Raemy, Nicola Gianinazzi, Peter Müller-Locher,  
Mario Schlegel, Ursua Enggist

#### Photos

Marianne Roth, Mario Schlegel, Jeannine Horni

#### Conception et élaboration

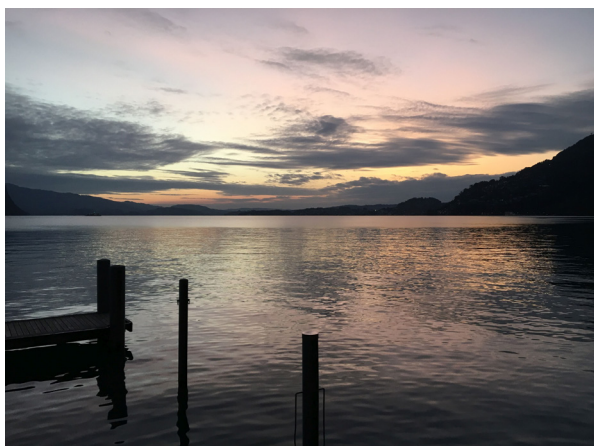
Marianne Roth

#### Traductions

Claudia Menolfi (ASP), IBS

#### Druck

huser & kaspar schnelldruck, Wallisellen



**Abendstimmung am Vierwaldstättersee  
anlässlich der Vorstandsretraite 2017**

## *Rétrospective annuelle*

Ce rapport annuel fait le bilan après une année de consolidation. Cette année encore, nous avons consacré un grand nombre de nos ressources à la mise en place des accréditations de nos instituts partenaires. Vers la fin de l'année, l'expiration imminente du délai de transition avant l'entrée en vigueur définitive de la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy) a eu une forte résonance.

C'est fin mars 2018 que cette période de transition instaurée avec l'adoption de la LPsy prendra fin. À compter de cette date, toute personne souhaitant suivre une formation postgrade en psychothérapie devra préalablement avoir terminé des études de psychologie. Tous les instituts de formation postgrade qui étaient provisoirement accrédités sont plongés dans une attente nerveusement éprouvante, avant de savoir s'ils franchiront finalement l'obstacle de l'accréditation. Il est bien compréhensible que cette incertitude pèse aussi sur les personnes en formation. Les décisions d'accréditation seront toutefois en majorité rendues dans les mois qui viennent. L'article de Peter Schulthess nous en dit plus sur notre rôle d'organisme responsable du processus d'accréditation de nos sept instituts partenaires.

En fin d'année, l'absence de décision du conseiller fédéral Alain Berset sur l'éventualité et le délai du passage du modèle de délégation au modèle de prescription est source de mécontentement. Reste à savoir si le mandat de président du conseil fédéral qu'il a entamé en ce début d'année freinera ou au contraire accélèrera l'issue de ce dossier. Nous avons beaucoup investi dans ce projet, au même titre que d'autres associations. C'est pourquoi nos membres et nous-mêmes attendons avec impatience d'en connaître l'issue, laquelle ouvrira de nouvelles perspectives. Nous pensons avoir entrepris tout ce qui était en notre pouvoir pour être bien prêts à entrer dans d'éventuelles négociations tarifaires.

La clarification structurelle annoncée dans le rapport annuel de l'année dernière est désormais achevée et les règlements ont été retravaillés. La révision globale des statuts doit désormais être présentée lors de l'assemblée générale en vue de son adoption. Pour le comité, cela signifie qu'il peut maintenant se consacrer au contenu et à sa nouvelle stratégie.

Au plan financier, l'accréditation continue de laisser des traces dans nos comptes annuels. Mais cette procédure doit s'achever cette année.

Je terminerai en vous recommandant de visiter notre nouveau site Internet. Sa structure claire et son nouveau cheminement vous en faciliteront la lecture. Que ce soit en ligne ou sur papier, je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport annuel.

*Gabriela Rüttimann*  
*Présidente de l'ASP*

## Temps forts de 2017

### Théorie générique de la psychothérapie

Le premier cycle de formation continue et formation postgrade transdisciplinaire de base en pratique psychothérapeutique s'est achevé avec succès. Ces trois modules communs aux différentes méthodes se composent de douze cours et sont intégrés à la formation postgrade en psychothérapie selon le concept ASP Integral, qui regroupe sept instituts de formation postgrade. La particularité de cette offre tient à ce qu'elle peut être suivie comme formation continue par des psychothérapeutes déjà en exercice.

### Enregistrement des membres de l'ASP dans le PsyReg

L'enregistrement centralisé par l'OFSP de tous les psychothérapeutes suisses a commencé par créer des remous chez une partie de nos membres, mais l'année dernière, nous avons pu finalement boucler le projet avec succès. L'ASP a profité de ce transfert de données en vue de l'enregistrement de ses membres pour mettre de l'ordre dans sa base de données et l'actualiser. Elle a ainsi «fait d'une pierre deux coups».

### Nouveau site Internet

La nouvelle version du site Internet de l'ASP a pris un retard considérable, mais est désormais en ligne. Il a été divisé en trois parties pour faciliter la navigation du visiteur: Politique professionnelle & développement de la profession, Formation postgrade & formation continue et Science & recherche. L'offre «Trouver un(e) psychothérapeute» sera également actualisée ultérieurement et organisée de façon à être plus conviviale. Les informations sont mises à jour en continu pour tenir compte des dernières nouveautés. Nous continuons de proposer un accès exclusif à nos membres.

### Règlements actualisés

Avec l'intégration de la Charte dans l'ASP, cela faisait longtemps que l'ensemble des règlements internes demandait à être synthétisés et retravaillés. Le comité a profité de la retraite d'automne pour procéder à une adaptation générale de textes en partie dépassés, qu'il fallait ensuite remanier au plan rédactionnel. Durant l'année qui vient, après s'être attelé à la remise en ordre structurelle, le comité peut désormais se consacrer pleinement aux questions stratégiques et au contenu.

### Organisme responsable des accréditations

Après l'envoi des demandes d'accréditation, le processus d'accréditation est entré dans une phase décisive pour les instituts de formation postgrade, avec les visites sur site. En tant qu'organisme responsable, l'ASP accompagne sept instituts partenaires lors de ces visites, lors desquelles des groupes d'experts vérifient le fonctionnement en détail des instituts de formation postgrade et donnent leur avis en faveur ou au détriment de l'accréditation. Mais ce n'est qu'une première étape, rien encore de définitif.

### Collaboration positive avec nouvelle maison d'édition

Jusqu'ici, l'ASP et la Charte faisaient paraître leurs deux publications, à jour et Science psychothérapeutique, par le biais de leur propre canal d'édition. L'année dernière, les deux premiers numéros de ces publications sont parus chez psychosozial Verlag. La collaboration se déroule de façon extrêmement agréable et fluide, à toutes les étapes, ce qui soulage grandement l'association dans ses missions. Le point positif est que cette externalisation se révèle également judicieuse d'un point de vue financier.

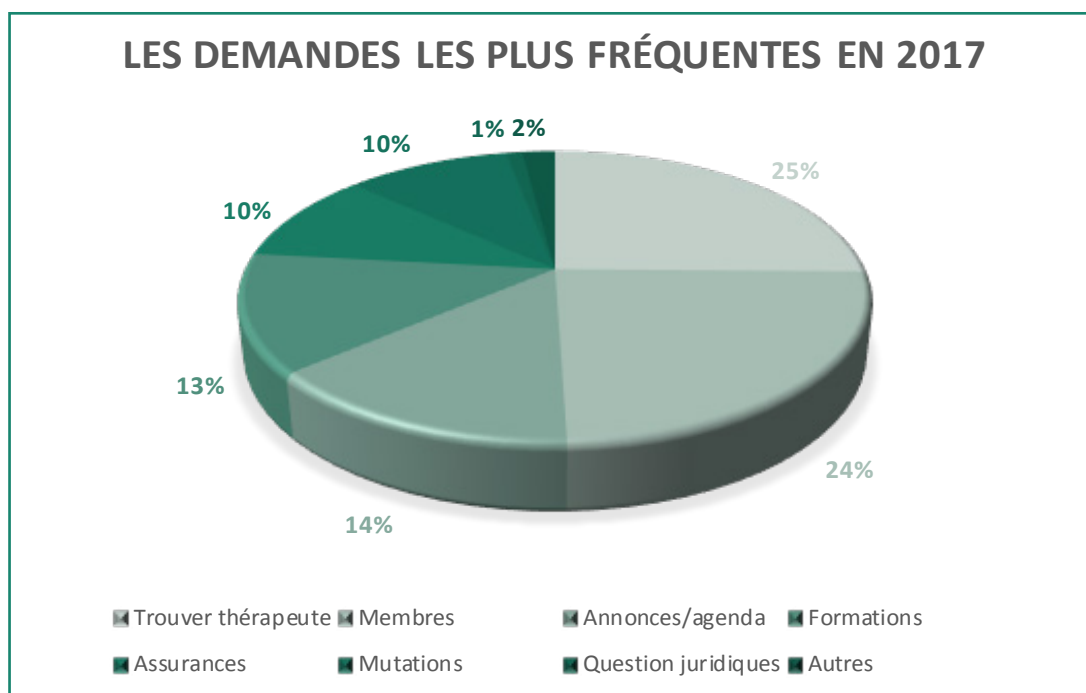
### Participation au congrès de la SSPP 2018

Tout le monde garde un bon souvenir du congrès de psychologie organisé à Montreux en 2013. L'ASP s'engage donc activement, auprès d'autres associations, dans la préparation du congrès de psychologie 2018, initié par la SSPP et qui se tiendra du 5 au 7 septembre 2018 à Berne. La contribution de l'ASP concerne aussi bien le comité d'organisation que le comité scientifique, qui s'occupe d'organiser le contenu et de recruter le personnel.

### Assemblée générale 2017

L'assemblée générale 2017 a eu lieu au Generationenhaus de Berne. Les membres ont décidé de ne plus tenir qu'une assemblée générale par an. Les séances sont désormais organisées séparément de celles de la Conférence de la Charte afin de laisser plus de temps aux membres collectifs pour échanger. Un compte-rendu détaillé de l'AG 2017, ainsi qu'une rétrospective annuelle rédigée par le président de la Charte sortant, Peter Schulthess, ont été publiés dans le numéro 5 de la revue à jour du mois de juin 2017.

## Bureau de renseignement et d'information



*L'ASP, reconnu comme centre de compétences en psychothérapie, n'est pas contacté que par ses membres. Les futurs psychothérapeutes sont nombreux à se renseigner, par exemple sur les possibilités et conditions, avant de se décider à suivre une formation postgrade.*

### Trouver un(e) psychothérapeute

Les appels téléphoniques dont l'objet était de rechercher un(e) psychothérapeute reconnu(e) ont augmenté de quatre pour cent par rapport à l'année précédente et représentent un quart de l'ensemble des demandes. Nous avons l'intention d'améliorer le portail de recherche sur notre site Internet et de le rendre plus convivial pour permettre une recherche directe plus rapide.

### Adhésion

Près du quart de toutes les demandes ont concerné la future adaptation des conditions de formation postgrade et formation continue exigée par la LPsy. Nous avons de ce fait vu affluer de nombreuses demandes d'adhésion, nos capacités en personnel ayant été fortement sollicitées, jusqu'à atteindre leurs limites.

### Publicité/agenda

Nos membres collectifs et d'autres instituts utilisent volontiers notre service qui leur permet de publier leurs manifestations et leurs cours dans notre agenda, qui paraît sur le site Internet, ou dans à jour, ou dans Science psychothérapeutique, ou encore qui est envoyé par e-mail. Nous proposons un tarif préférentiel à nos membres.

### Formation continue et postgrade

Avec l'intégration des disciplines générales de base dans la formation postgrade proposée par l'ASP selon le concept ASP Integral, le nombre

de demandes de candidats a augmenté. Nous continuons par ailleurs de recevoir des demandes de personnes intéressées à titre général et qui concernent une formation continue ou postgrade en psychothérapie.

### Assurances

Les services à tarif négocié que nous proposons à nos membres dans le domaine des assurances en lien avec notre convention collective figurent sur notre site Internet. Notre contrat intègre une assurance civile professionnelle, une assurance des biens matériels et une protection juridique. La conclusion d'une protection juridique donne par exemple droit à 15 heures de conseil juridique gratuit par an à nos membres.

Au-delà de ces services, nous renseignons également nos membres sur la caisse maladie, l'office AI et Santésuisse.

### Questions juridiques

L'ASP ne possède pas de réel service juridique, mais est en mesure, grâce à son expérience, de répondre à certaines questions juridiques qui font partie du répertoire des connaissances de base au sujet de la psychothérapie. Des connaissances supplémentaires, que vous pouvez consulter, sont venues s'y ajouter au fil du temps. L'ASP fait appel par ailleurs à des avocats en cas de besoin.

## ASP International

*Une des missions du délégué du secteur «International» est de représenter l'ASP, aux côtés de sa présidente, à l'EAP (European Association for Psychotherapy). Il s'agit d'observer l'évolution internationale de la psychothérapie et d'être présent dans les conférences internationales.*

### European Association for Psychotherapy



Je suis présent au sein de l'European Association for Psychotherapy (EAP) en tant que responsable de la commission des sciences et de la recherche (SARC – Science and Research Committee). Les publications à jour et Sciences psychothérapeutiques se font écho de ses activités. La dernière réunion du comité de l'EAP a eu lieu du 28 au 30 septembre 2017 à Anvers. Vous en trouverez un rapport détaillé dans à jour n° 2-2017 ([www.a-jour-asp.ch](http://www.a-jour-asp.ch)). La prochaine réunion aura lieu du 21 au 25 février 2018 à Vienne.

Pour la première fois, les délégués des EAPTI (instituts de formation de l'EAP) auront eux aussi l'occasion de s'exprimer. Ces instituts doivent être davantage impliqués dans la politique de l'EAP.

### Congrès mondial de psychothérapie

Le 8e Congrès mondial de psychothérapie (WCP - World Council for Psychotherapy) s'est tenu à Paris du 24 au 28 juillet 2017. Il était placé sous le thème suivant: Life and Love in the 21st Century. Il a compté environ 850 participants auxquels il a proposé un programme riche en présentations et en ateliers. Le numéro 2-2017 de Science psychothérapeutique en publie un rapport détaillé. Il rend compte de l'Assemblée Générale du WCP.

### Refus de la psychothérapie humaniste par le Conseil scientifique allemand pour la psychothérapie comme approche thérapeutique

Le Conseil scientifique allemand pour la psychothérapie (WBP) estime que la psychothérapie humaniste ne peut pas constituer une approche thérapeutique reconnue au plan scientifique. C'est la conclusion à laquelle il arrive dans un rapport d'expertise rédigé après six années de consultations. D'après lui, la psychothérapie humaniste ne pourrait pas «être recommandée comme méthode de formation approfondie des psychothérapeutes en psychologie».

Du point de vue de la pca.acp (Société suisse pour l'approche centrée sur la personne), les conclusions du WBP sont en grande partie paradoxales. L'association allemande de psychothérapie humaniste (AGHPT - Arbeitsgemeinschaft Humanistische Psychotherapie) avait présenté au WBP plus de 300 études, pour l'essentiel publiées dans des revues scientifiques internationales. Le WBP n'en a reconnu que 29 comme éléments de preuve de l'efficacité de la méthode, selon ses critères ac-

tuels. Des études sur lesquelles repose une habilitation à une faculté allemande de médecine ont par exemple été recalées. C'est également le cas d'une étude, financée par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, publiée dans la célèbre revue «Psychotherapy and Psychosomatics» et distinguée par le prix international de la recherche par la «Society of Psychotherapy Research».

### Infraction aux règles élémentaires de la science

Ainsi, selon la pca.acp, le WBP a contrevenu aux règles élémentaires de la science en rédigeant son rapport d'expertise. Dans l'un des cas, il a ignoré l'avis des représentants de la profession et la position de l'auteur de l'étude. Ce à quoi il faut ajouter que sur les 27 études portant sur l'efficacité de la méthode, que le WBP avait reconnues en 2002, il a en rejeté finalement 26. Dans son expertise, il n'a même pas daigné répondre à la réclamation portée par l'AGHPT concernant les erreurs d'analyse.

«Un changement d'avis si extrême et si unilatéral n'a rien à voir avec une expertise sérieuse - sans même parler de la rigueur scientifique» a indiqué le Prof. Dr Jürgen Kriz, professeur émérite de psychothérapie et de psychologie clinique à l'université d'Osnabrück, psychothérapeute reconnu et membre du comité scientifique de la pca.acp. (Source: communiqué de presse de la pca.acp).

Commentaire de Peter Schulthess: Le WBR donne raison à sa réputation: il rend des jugements politiques et défend les intérêts économiques des méthodes déjà reconnues. Cela ne le dérange pas de contrevenir aux pratiques scientifiques. Si les mêmes critères étaient appliqués aux méthodes déjà reconnues, il faudrait révoquer leurs reconnaissances. Image d'un fiasco allemand qui se poursuit.

C'est une bonne chose que la Suisse fonctionne autrement dans ses procédures d'accréditation et veille à maintenir une diversité des méthodes.

*Peter Schulthess*  
Membre du comité de l'ASP

## Mot de la Présidente

*Les années de transition s'accompagnent toujours d'une certaine tension. Elles amènent inmanquablement des changements dont personne ne sait à quoi ils aboutissent. Dans le cas de la psychothérapie, de nombreux instituts de formation postgrade ignorent si leur statut provisoire aboutira à une accréditation. Notre association ignore si la modification de l'assurance de base va devenir réalité ou si le conseiller fédéral Alain Berset voit finalement les choses autrement.*



**Gabriela Rüttimann**  
Présidente

### Tolérance à l'ambiguïté exigée

La tolérance à l'ambiguïté est la capacité à supporter une situation remplie d'incertitude, à faire preuve continuellement de patience, sans savoir ce qui va advenir. Les psychothérapeutes en ont bien besoin car on ne sait toujours pas clairement si la modification de l'assurance de base va intervenir et, si oui, à quel moment. Les associations, dont nous faisons partie, sont prêtes et se tiennent à disposition pour d'éventuelles négociations de conventions collectives. Cette année encore, nous nous sommes régulièrement rencontrés au sein du groupe tarifaire afin de rester dans la course et de ne pas passer à côté de cet enjeu.

### Nouvelles stratégies de l'association

La stratégie 2014-2018 doit être renouvelée. Le comité a décidé d'élaborer, au cours de l'année 2018, une nouvelle stratégie à cinq ans et prendra à cet effet le temps qui lui sera nécessaire. Concernant la stratégie actuelle, on peut dire que ses objectifs ont été majoritairement atteints. Seuls quelques-uns des buts visés ont été manqués faute de temps et ne peuvent être atteints pour le moment ou seront repris dans la nouvelle stratégie. Nous vous en reparlerons en temps voulu.

### Bonjour et adieu!

Le poste laissé vacant dans la commission d'éthique a été rapidement pourvu. Le Dr. Marie Anne Nauer s'est portée candidate à cette fonction pour la région de Suisse alémanique. En attendant son élection lors de

l'assemblée générale de mars 2018, le comité directeur a fait usage de son droit de cooptation afin que Madame Nauer travaille déjà au sein de cette commission durant l'année écoulée. La vaste expérience sur le plan pratique, y compris au niveau international, de cette psychologue et psychothérapeute vient véritablement enrichir la commission d'éthique.

Depuis le 1er septembre 2017, Emilio Schläpfer a par ailleurs rejoint le service de médiation de Suisse alémanique. Ce coach et médiateur formé est parfaitement armé pour traiter les recours avec la sensibilité nécessaire. L'ASP dispose donc à nouveau, dans les trois régions linguistiques, d'un bureau pour traiter les réclamations qui se rapportent aux activités de l'ASP ou au comportement de l'un de ses membres. Son objectif est de débloquer les conflits, sans mettre de pression sur l'une ou l'autre des parties. La fonction de médiateur que j'ai exercée à titre provisoire pendant quelques mois m'a permis de mesurer en profondeur les préoccupations qui sont transmises à ce bureau important.



**Comité de la Charte 2016: (d.dr.) Gabriela Rüttimann, Peter Schulthess, Peter Müller-Locher, Mario Schlegel, Katrin Hartmann**

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris que le représentant de l'ASP en Suisse Romande, Bruno de Raemy, quittait ses fonctions au comité dès fin 2017, pour raison personnelle, et non lors de l'AG 2018 comme prévu. Sa démission est une lourde perte pour l'ASP. Nous allons nous efforcer de combler cette absence en Suisse romande aussi vite que possible. Bruno de Raemy représentait le volet financier au sein du comité directeur. Un autre membre du comité devra désormais s'acquitter de cette mission. Nous remercions Bruno pour ses loyaux services dans notre association, nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouveaux projets et lui souhaitons bonne chance.

Le passage de témoin entre Peter Schulthess et Veronica Defièvre à la tête de la Conférence de la Charte a déjà été évoqué dans le dernier rapport annuel. Mais le départ de Peter Schulthess de la Charte n'a réellement eu lieu que lors de l'assemblée générale de mars 2017. Il conserve provisoirement ses fonctions de membre du comité et de rédacteur pour nos deux publications.

Nous avons dû également dire au revoir à Yvonne Traber et Barbara Koller, qui participaient au groupe de travail sur la formation continue. Yvonne, qui a été présente pendant de nombreuses années dans les congrès de l'ASP, souhaite désormais réduire la cadence et passer une partie de l'année dans son pays d'adoption, l'Afrique du Sud. Quant à Barbara, elle souhaite se fixer de nouvelles priorités professionnelles auxquelles elle consacra toute son énergie. Il ne nous reste plus qu'à remercier sincèrement ces deux femmes et à leur souhaiter le meilleur pour l'avenir. Nous saisissons cette occasion, à l'ASP, pour recentrer le sujet de la formation continue.

### Clarification structurelle

La clarification structurelle annoncée dans le rapport annuel de l'année dernière est désormais achevée. Cela signifie que l'ensemble des règlements a été retravaillé, la phraséologie remaniée et la rédaction modifiée. Les statuts ont notamment subi une refonte complète et ont été présentés lors de l'assemblée générale en vue de leur adoption. Cette reprise des divers règlements était devenue nécessaire depuis l'intégration de la Charte dans l'ASP, nécessitant une synthèse des dispositions réglementaires.

### Processus d'accréditation

Jouant son rôle d'organisme responsable, l'ASP a accompagné sept instituts partenaires dans les travaux préparatoires de demande d'accréditation de leurs filières de formation postgrade. L'ASP a joué un rôle moteur dans la modularisation des orientations, l'élaboration de rapports d'auto-évaluation et des documents connexes, ainsi que dans le dépôt de la demande. Un représentant de l'association a pris part aux visites sur site au cours desquelles des équipes d'experts ont examiné en détail les instituts de formation postgrade dans leurs locaux. En concertation avec ses partenaires, ce représentant a rédigé son propre rapport à l'intention de l'agence d'accréditation.

Mais les décisions d'accréditation ne sonnent pas la fin de la mission de l'ASP. Si la visite sur site ne donne pas pleinement satisfaction aux experts, certaines exigences sont imposées aux instituts de formation postgrade concernés. L'ASP met son expertise à leur disposition pour leur application. Elle a également nommé une coordinatrice qui joue un rôle de contrôle de l'organisme responsable, notamment dans l'acceptation des étudiants et avant leur examen de fin d'étude.

### Consolidation du titre de professionnel ASP

finitive et une valorisation du titre de psychologue ASP. En accord avec l'OFSP, tous les membres reconnus par l'ASP le sont aussi au plan fédéral dès lors qu'ils ont achevé avec succès leur formation professionnelle avant le 31.03.2018 et qu'ils respectent nos critères d'admission. Après cette date, nous ne pourrons plus accepter de nouveau membre s'il n'est pas titulaire d'un master en psychologie assorti d'une formation postgrade en psychothérapie suivie dans un institut de formation postgrade suisse accrédité.

### Complément aux directives de l'EAP

Lors de son congrès de septembre 2017, pour compléter les règles éthiques de l'European Association of Psychotherapy (EAP), dont l'ASP est membre, cette dernière a adopté des directives au sujet de la religion, des pratiques spirituelles et des méthodes ésotériques (EAP Guidelines on the issue of Psychotherapy and Religion, Spiritual Practices and Esoteric Methods). L'ASP soutient entièrement ces directives à double titre: celui de membre de l'EAP et de défenseur d'une psychothérapie aux fondements scientifiques. C'est pourquoi elles figurent en allemand et en français sur notre page Internet. Nous recommandons à nos membres de les lire et d'en tenir compte.

### De sincères remerciements

Dans une association comme la nôtre, nous ne recevons pas que des compliments et devons aussi essuyer des reproches. Et les deux sont d'égale importance. Les compliments stimulent et motivent, ils récompensent nos efforts pour avoir bien fait notre travail. Les reproches justifiés nous stimulent tout autant en nous aidant à conserver une culture de l'erreur raisonnable et en nous poussant à faire encore mieux. Nous souhaitons donc remercier très chaleureusement l'ensemble de nos membres pour tous leurs retours qui nous font avancer dans notre travail de développement de la psychothérapie.

Pour conclure, je tiens absolument à remercier personnellement et au nom de l'ASP tous les interlocuteurs que j'ai rencontrés durant l'année écoulée pour nos précieux échanges. J'adresse enfin tous mes remerciements à mes collègues du comité et de nos groupes, à notre directrice, sans oublier nos collaboratrices du secrétariat.

*Gabriela Rüttimann*  
Présidente de l'ASP





## Comité directeur de l'ASP

*Les activités du comité de l'ASP présidé par Gabriela Rüttimann sont à ce point exigeantes que le comité ne se réunit que quatre fois par an et part faire une retraite de deux jours au mois d'août afin de se consacrer de façon approfondie aux enjeux politiques associatifs.*



**Le comité directeur de l'ASP: d.g. Bruno de Raemy, Gabriela Rüttimann, Nicola Gianinazzi, Veronica Defièvre, Peter Schulthess**

### Retraite du comité en 2017

Lors de sa retraite des 21 et 22 août 2017, le comité s'est consacré principalement à trois thèmes: la révision des statuts, la refonte des règlements et la mise à disposition d'instruments destinés à sensibiliser au rôle d'organisme responsable durant l'accréditation et après celle-ci.

Concernant la révision des statuts, qui doit être présentée lors de l'assemblée générale en vue de son adoption, il s'agit avant tout de rationaliser le texte et de procéder à des adaptations linguistiques. Certains points relèvent d'un règlement et d'autres d'un descriptif de missions. Ceci donne une meilleure lisibilité des statuts, sans modification de leur contenu. Les règlements ont été harmonisés et leur genèse retracée en faisant apparaître les dates de leur entrée en vigueur et des révisions ultérieures.

### Règlement «Organisme responsable»

Il était nécessaire de rédiger un règlement pour le rôle d'organisme responsable des sept instituts partenaires qui ont déposé leur demande d'accréditation selon le concept ASP Integral. Ce règlement s'inspire des critères de qualité fixés dans la loi sur les professions de la psychologie, qui esquisse les missions qui incombent à l'organisme responsable. Il sert de guide pour définir les missions que l'ASP doit prendre en charge

vis-à-vis des instituts partenaires. Un bureau de coordination a été créé à cet effet afin de servir de passerelle entre ces partenaires.

### Nouvelles stratégies de l'association

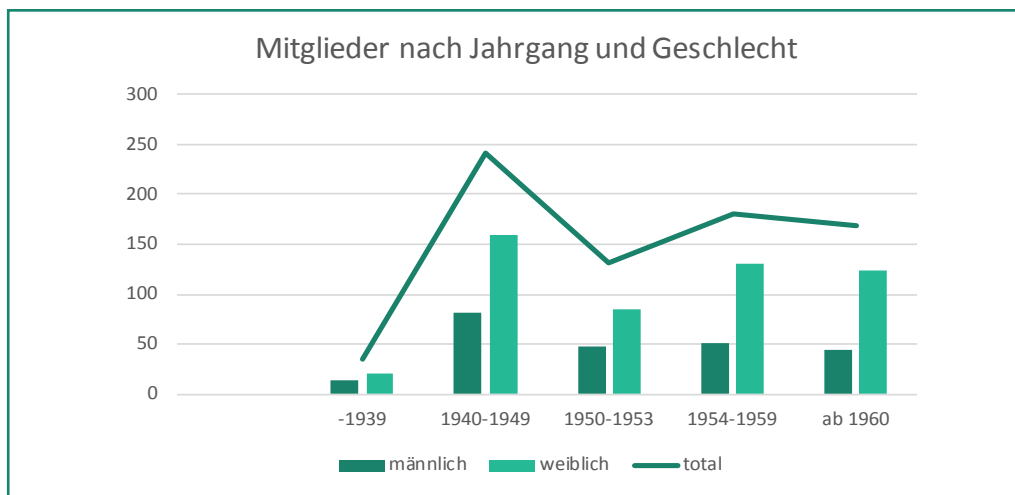
La stratégie actuelle s'achèvera en 2018. Lors de sa retraite, le comité directeur a décidé de prendre le temps nécessaire à l'élaboration d'une nouvelle stratégie et de s'atteler soigneusement à sa planification au cours de l'année qui vient. Étant donné le changement que va apporter la LPsy, il s'agira entre autres de repositionner l'association.

### Départ de Bruno de Raemy

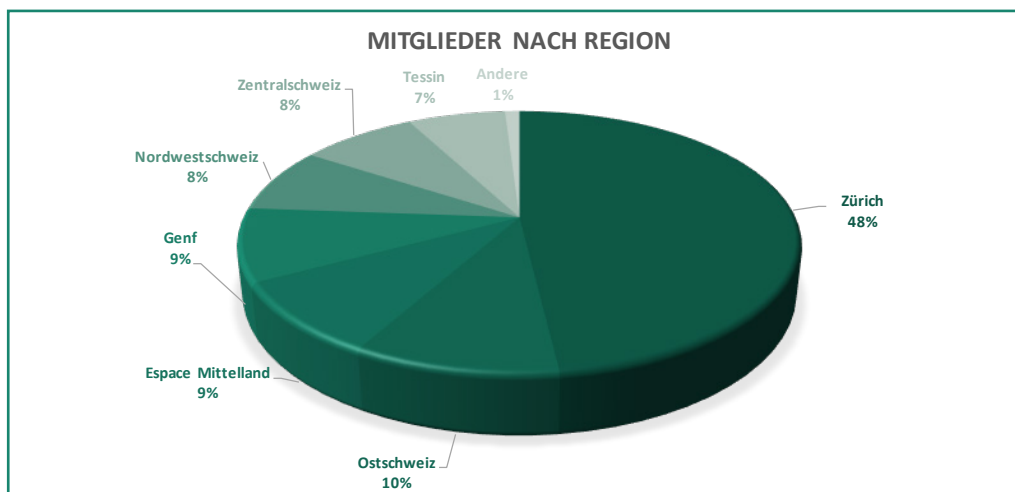
Suite au départ subit de Bruno de Raemy, le comité directeur doit se préoccuper de trouver un nouveau membre qui représente la Suisse romande. Certaines actions ont été lancées en ce sens, afin de combler cette absence aussi vite que possible.

Le départ de Bruno de Raemy a été annoncé lors de l'assemblée générale et son rôle a été loué au sein du comité directeur.

## Blick in die Mitgliederstatistik



Viele Mitglieder bleiben der ASP noch weit über das Pensionsalter hinaus treu, auch wenn sie nicht mehr praktizieren. Die überwiegende Mehrheit unserer Einzelmitglieder ist weiblichen Geschlechts, was etwa dem Schweizer Durchschnitt entspricht. Hingegen nehmen gut doppelt so viele Frauen Psychotherapie in Anspruch, wie Männer, wobei sich der Frauenanteil mit zunehmendem Alter auf bis das Dreifache erhöht. (Quelle: Bass-Studie 2012)



Genferseeregion: GE VD VS / Espace Mittelland: BE FR JU NE SO / Nordwestschweiz: AG BS BL / Zürich / Ostschweiz: AI AR GL GR SG SH TG / Zentralschweiz: LU NW OW SZ UR ZG / Tessin / Andere (Ausland).

Fast die Hälfte der ASP Einzelmitglieder ist in der Stadt und im Kanton Zürich angesiedelt. Die weiteren Mitglieder sind in den Regionen um den Genfersee, Espace Mittelland, Nordwestschweiz, Ostschweiz, Zentralschweiz und Tessin tätig, wo sie mehr oder weniger regelmässig verteilt sind.

## Mot de la directrice

*L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie par des activités des plus variées. Aucune amorce de pause estivale ni autre temps mort qui aurait permis de se projeter un peu dans le futur. Les demandes d'accréditation, qui ont dû être mises sur de nouveaux rails, ont continué de nous occuper, notamment notre secrétariat qui a joué un rôle non négligeable. Puis le PsyReg a suivi, occasionnant énormément de travail.*



**Marianne Roth**  
Directrice

### Nouveau site Internet

Le nouveau site Internet a été mis en ligne avec beaucoup de retard. La présentation simple et claire permet à l'utilisateur de s'y retrouver rapidement. Une fonction de recherche y a été intégrée pour permettre la saisie de mots-clés qui aboutit rapidement au document souhaité. La nouveauté tient aussi à ce que tout figure en trois langues et couvre ainsi toutes les régions linguistiques.

Trois boutons de couleur apparaissent sur la page d'accès: Politique professionnelle & développement de la profession, Formation postgrade & formation continue et Science & recherche qui permettent de cibler la navigation sur un même sujet. Ce nouveau système nous facilite la mise à jour régulière des informations sans y consacrer trop de temps. L'espace membre n'est accessible que par mot de passe et continue donc d'être réservé à nos membres. L'offre de recherche de places de thérapie sous la fonction «Trouver un(e) psychothérapeute» doit être retravaillée et rendue plus attractive, que ce soit pour les client(e)s ou les membres.

### PsyReg

La mise en place du registre des professions de la psychologie (PsyReg) a créé une certaine confusion chez de nombreux membres. Le registre relève d'une certaine logique qui a suscité de nombreuses questions. Ces questions dont le traitement était très chronophage nous ont été adressées lors de la phase de lancement. Nous avons l'impression d'être sans cesse confrontés à de nouveaux mystères et à de nouvelles mala-

dies infantiles du PsyReg. Certaines informations telles que l'autorisation d'exercer et l'adresse doivent être fournies par les directions cantonales des affaires sanitaires. Le fait que ces informations supplémentaires n'aient pas encore été disponibles, mais qu'elles aient déjà été associées au masque de saisie a empêché beaucoup de membres d'accéder directement à leur entrée, ce qui les a poussé à nous contacter par téléphone. Nous avons saisi l'occasion que nous offrait la préparation de ces informations pour mettre à jour notre base de données, pour que tous les renseignements sur nos membres y figurent sous forme électronique et soient actualisés. Ce travail fastidieux n'a été possible que grâce à l'intervention précieuse de notre stagiaire Moira Keeling. L'étudiante se tiendra par ailleurs à notre disposition pour d'autres missions routinières.

### Coordinatrice

Le processus d'accréditation s'achève doucement, ce qui signifie que les instituts de formation postgrade et les instituts partenaires de l'ASP vont à nouveau pouvoir se consacrer entièrement à leur mission quotidienne. Pour l'ASP, qui est l'organisme responsable des sept filières de formation postgrade (provisoirement) accréditées, cela signifie que le bureau de coordination que nous avons créé n'entrera pleinement en action qu'après l'accréditation. La coordinatrice assure une mission de contrôle. Elle vérifie les critères d'admission des candidats dans les instituts de formation postgrade. Avant les examens de fin d'étude, elle contrôle que la formation postgrade s'est déroulée conformément à la loi et que les conditions d'examen remplissent les critères de la LPsy. Elle documente les principaux éléments, y appose sa signature et les archive à l'ASP avec les documents appropriés. La coordinatrice a également pour mission d'assurer les échanges avec les instituts partenaires, de participer périodiquement à des réunions de pilotage et, si besoin, d'organiser des réunions de coordination.

Pour préciser son rôle de responsable des sept instituts de formations postgrade, l'ASP a élaboré un règlement «Organisme responsable». Celui-ci reprend les critères de qualité fixés dans la loi sur les professions de la psychologie (LPsy) et les missions qui en découlent, et définit les modalités de collaboration entre l'ASP et les instituts partenaires.

### Cours de formation continue et postgrade

Le premier cycle de formation postgrade et continue, organisé dans le cadre de la formation en psychologie selon le concept ASP Integral, s'est achevé avec succès. Un deuxième cycle a d'ores et déjà débuté.

La théorie générique de la psychothérapie constitue un élément à part entière dans la formation postgrade en psychologie selon le concept ASP Integral. Contrairement aux modules de formation postgrade spécifiques à une méthode, les «branches génériques» confèrent un savoir théorique général, commun aux diverses méthodes. Les 13 cours, dont 12 sont obligatoires, sont organisés et dispensés par l'ASP.

Ces cours ont la particularité de pouvoir être également suivis par des psychothérapeutes déjà en exercice, au titre de la formation continue. Une attestation est transmise aux participants après chaque cours. Les cours sont organisés et assurés par Peter Schulthess et l'organisation relève du secrétariat de l'ASP. La brochure détaillant les cours est accessible sur le site Internet de l'ASP.

En sus des cours génériques, l'ASP a organisé une soirée, animée par Yvonne Traber et Barbara Koller, responsables du groupe de travail sur la formation continue. Elle a suscité un vif intérêt et avait pour thème «L'ouverture d'un cabinet - La pratique en cabinet - La fermeture d'un cabinet». C'est malheureusement le dernier événement organisé par le groupe de travail consacré à la formation continue. L'organisation future de ce secteur de la formation n'est pas encore déterminée.

### Participation au congrès PSY 2018

L'ASP participera au Congrès PSY 2018 de Berne au côté d'autres associations. Les travaux de préparation ont commencé dès l'automne 2017. L'ASP est représentée dans le comité d'organisation, mais aussi dans le comité scientifique qui est chargé d'organiser le contenu du congrès.



**Ursula Enggist (dr.) et Claudia Menolfi**

### Quotidien du secrétariat

Les contacts téléphoniques et la réponse aux demandes adressées par mail représentent la majeure partie du travail accompli par le secrétariat de l'association. Nous sommes le plus souvent contactés par des membres qui nous voient comme un centre de services, mais souvent aussi par des personnes qui cherchent parfois désespérément un ou une psychothérapeute. Le calme et la patience dont font preuve nos deux secré-

taires, Ursula Enggist et Claudia Menolfi, sont admirables et n'ont rien d'évident. L'obligeance et le soin avec lesquels elles s'acquittent de leur mission méritent nos remerciements et nos félicitations. Ce sont souvent les petites choses qui se jouent en coulisse qui ont de la valeur.

### Un grand merci

Pour conclure, je souhaite remercier très sincèrement tous ceux qui m'ont accompagné et qui ont accompagné notre travail l'an passé. J'adresse des remerciements particuliers aux membres qui nous restent fidèles et que nous aurons le plaisir d'accueillir au secrétariat cette année encore. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec Gabi Rüttimann, les membres du comité et toutes les instances intéressées.

*Marianne Roth*  
Directrice

### Beteiligung am Psy-Kongress 2018

In Partnerschaft mit den anderen beiden Berufsverbänden wird sich die ASP an der Durchführung des Psy-Kongresses im Kursaal in Bern beteiligen, der vom 5. bis 7. September 2018 stattfinden wird. Die Vorbereitungsarbeiten haben bereits im Herbst 2017 begonnen. Die ASP ist sowohl im Organisationskomitee, als auch im Wissenschaftskomitee, das für die inhaltliche Gestaltung des Kongresses zuständig ist, vertreten.



PSY - Kongress  
Kursaal Bern  
05.-07.09.2018

www.psy-kongress.ch

## Rücktritte und Eintritte

### Vorstand

Der ASP-Vorstand musste mit Bedauern die Demission von Bruno de Raemy per Ende 2017 zur Kenntnis nehmen. Mit seinem Rücktritt verliert die ASP ihr Bindeglied zur Suisse Romande.

Bruno de Raemy wurde vor vier Jahren ins Vizepräsidium gewählt und zeichnete für den Vorstand verantwortlich für die Finanzen. Anders als üblich, trat er nicht per Datum der Mitgliederversammlung vom März 2018 zurück, sondern reichte seine Demission kurzfristig auf Ende des Berichtsjahres ein. Sein Rücktritt erfolgte aus privaten Gründen.

Der ASP-Vorstand, die Mitarbeiterinnen sowie Kolleginnen und Kollegen aus den Gremien bedanken sich herzlich bei Bruno de Raemy für seinen Einsatz in unserem Verband und wünschen ihm alles Gute für seinen neuen Lebensabschnitt.

Die ASP wird alles daran setzen, die Position mit einer Nachfolgerin oder einem Nachfolger wiederum aus der Suisse Romande neu zu besetzen. Es ist uns sehr daran gelegen, die kulturelle und sprachliche Vielfalt in unserem Verband zu erhalten.

### Ethikkommission

Mit der Wahl von Dr. Marie Anne Nauer aus Zürich konnte die Ethikkommission wieder auf drei Mitglieder vervollständigt werden. Ihre Aufnahme in die Kommission wurde an der Mitgliederversammlung vom 24. März 2018 bestätigt.

Aus organisatorischen Gründen hat der Vorstand von seinem Kooptationsrecht Gebrauch gemacht, damit Frau Nauer die Vakanz in der Ethikkommission bereits im Frühjahr 2017 füllen konnte. Sie ist zuständig für die Deutschschweiz und ergänzt die beiden Mitglieder der Ethikkommission in der Französischen und Italienischen Schweiz.

**Dr. Marie Anne Nauer**  
Membre de la commission  
d'éthique



Dr. Marie Anne Nauer ist praktizierende Psychotherapeutin mit eigener Praxis. Daneben ist sie Präsidentin der Schweizerischen Graphologischen Gesellschaft SSG und Direktorin der Schweizerischen Sprach-

wissenschaftlichen Gesellschaft. In ihrer beruflichen Tätigkeit befasst sie sich unter anderem mit Konfliktmanagement, Coaching und Begleitung von Change-Prozessen, wichtige Kenntnisse für diese Funktion. Ethische Fragen sind ihr ein Kernanliegen, weshalb sie sich in der Ethikkommission stark engagieren möchte.

In Abgrenzung zur Ombudsstelle ist die Ethikkommission zuständig für die Überwachung der Einhaltung der ASP-Standesregeln. Bei Verstössen gegen diese Regeln ist die Ethikkommission befugt, ein reglementiertes Verfahren zu eröffnen und bei Verstössen auch Sanktionen auszusprechen.

Die ASP begrüsst die Neubesetzung in der Ethikkommission, da diese Aufgabe innerhalb des Verbands eine sehr wichtige Funktion einnimmt. Wir wünschen Dr. Marie Anne Nauer und dem Team der Ethikkommission gute und erfolgreiche Zusammenarbeit.

### Ombudsstelle

Nach dem Rücktritt von Erhard Grieder als Ombudsperson für die deutschsprachige Schweiz, wurde die Position von Gabriela Rüttimann übernommen, die als Präsidentin der ASP die Funktion interimistisch besetzte. Inzwischen konnte auch an dieser Stelle eine gute Lösung gefunden werden und hat der Vorstand Emilio Schläpfer zum neuen Ombudsmann gewählt.



**Emilio Schläpfer**  
Ombudsmann

Mit der Person von Emilio Schläpfer sind wir überzeugt, die richtige Person für diese Position gefunden zu haben. Der ausgebildete Coach und Mediator bringt eine sehr breite Berufserfahrung mit, um Beschwerden mit der notwendigen Sorgfalt und Umsicht zu gewährleisten.

Die Ombudsstelle ist eine Beratungsstelle, zuständig für Anregungen und Beschwerden, die sich auf die Vereinstätigkeit der ASP oder auf das Verhalten einzelner Mitglieder beziehen. Kernaufgabe der Ombudsperson ist es, blockierte Gespräche wieder in Gang zu bringen und nach einer für beide Seiten akzeptablen Lösung zu suchen.

Die ASP ist froh, diese Position wieder besetzt zu wissen und wünscht Emilio Schläpfer alles Gute bei dieser wichtigen Arbeit.

## Mot de la présidente de la Charte

*Mein erstes Jahr als Vorsitzende der Charta-Konferenz möchte ich als Jahr der Konsolidierung bezeichnen. Das Charta-Regelwerk wurde in jenes der ASP integriert, die Akkreditierungen sind in der Schlussphase und die Wissenschaftskommission ist neu bestellt. Den gleichzeitige Einsitz im ASP-Vorstand erlebe ich als fruchtbar und synergetisch.*



**Veronica Defièbre**  
**Membre du comité**  
**de l'ASP**  
**Présidente de la**  
**Conférence de la**  
**Charte**

### Mein erstes Jahr im Amt

Le 18.03.2017, lors de l'élection qui s'est tenue au printemps pendant la dernière AG de l'ASP et de la Conférence de la Charte en psychothérapie, j'ai remplacé Peter Schulthess, qui dirigeait la Conférence de la Charte en psychothérapie depuis de nombreuses années, et cela fait donc tout juste un an que j'ai pris mes fonctions.

### Anspruchsvolle Nachfolge

Mon élection a marqué la fin du mandat du très méritant Peter Schulthess, qui a présidé la Charte pendant de longues années. C'est pour moi un grand défi que de lui succéder et je lui suis très reconnaissante de m'apporter son soutien et de rester impliqué dans certains dossiers de la Charte. Il reste ainsi en charge des disciplines génériques et soutient activement les travaux de préparation et de suivi, participe aux visites sur site des instituts qui sont candidats dans le cadre d'ASP Integral et qui disposent déjà d'une accréditation provisoire.

### Kontinuität in der Charta-Konferenz

Je préside les séances de pilotage de la Conférence de la Charte, qui s'est réunie quatre fois en 2017. C'est également ce qui est prévu en 2018. Peter Müller-Locher, responsable de la commission de l'assurance qualité, Mario Schlegel, responsable de la commission scientifique, Gabi Rüttimann, présidente du comité de l'ASP et Marianne Roth, directrice de l'ASP, participent également à ces réunions. Outre les sujets de la Conférence de la Charte, il s'agit de coordonner les deux commissions mentionnées et de planifier les quatre colloques de la Charte qui se dé-

roulent chaque année. 6 colloques étaient organisés autrefois, mais il a été décidé d'en réduire le nombre à 4. Ce qui n'empêche pas d'en ajouter si on le souhaite.

### Konsolidierungsphase

Depuis l'intégration de la Charte dans l'ASP, organiser deux AG distinctes n'avait plus de sens. Il a donc été décidé de créer un lieu unique d'échanges, tel qu'il existait initialement. Les instituts doivent avoir la possibilité d'échanger librement. Ce temps d'échange est prévu une ou deux fois par an sous la forme d'un colloque qui dure une après-midi. L'intégration de la Conférence de la Charte dans l'ASP s'est poursuivie puisque les statuts et règlements de la Charte ont été fusionnés avec ceux de l'ASP et les missions de la Charte définies précisément.

### Vertretung der Kollektivmitglieder

La Conférence de la Charte représente les membres collectifs de l'ASP, c'est-à-dire des organisations professionnelles relevant du domaine de la formation postgrade en psychothérapie, en plus des instituts de formation postgrade. Elle est par conséquent composée de représentants de ces instituts et associations. Elle gère aussi un bureau de réclamation pour les étudiants et recueille par ailleurs les réclamations des membres collectifs.

### Qualitätsansprüche des Bundes werden erfüllt

La commission de gestion de la qualité fait partie de la Conférence de la Charte et est à ce titre garante du respect des critères de qualité fixés par la Confédération pour les filières de formation postgrade en psychothérapie dispensées par les instituts accrédités. La Conférence de la Charte comprend aussi la commission scientifique dont la mission est de s'assurer que la réflexion scientifique et les activités scientifiques sont garanties dans l'enseignement et la recherche en psychothérapie.

### Fortbildungsinstitute als Kollektivmitglieder willkommen

Il était déjà possible autrefois d'être membre de la Conférence de la Charte en tant qu'institut de formation continue. Il s'agit d'instituts qui ne proposent pas de formation postgrade complète. D'anciens instituts de formation postgrade qui n'ont pas reçu l'accréditation peuvent se retrouver dans cette catégorie. La procédure d'admission va être simplifiée.

Der Anschluss an die Charta-Konferenz bietet den Teilnehmenden einen fachlich hochstehenden Austausch in Bezug auf die Entwicklung des Psychotherapieberufes und den neusten Stand der Forschung.

### Wechsel in der Wissenschaftskommission

La Commission scientifique, dirigée par Mario Schlegel, affiche une nouvelle composition avec des membres de choix: Agnes von Wyl, Rosmarie Barwinski et Katrin Hartmann. Margit Koemeda, membre expérimentée et très estimée, a fait savoir qu'elle quittait ses fonctions fin 2017, au grand regret de tous, après de nombreuses années de collaboration fructueuse.



Treffen von Mitgliedern der Charta-Konferenz zum Abschied von Peter Schulthess im Anschluss an die ASP- Mitgliederversammlung im März 2017 im Generationenhaus in Bern.

Un colloque a eu lieu cette année. Depuis que la procédure d'accréditation, qui a aussi occupé la commission scientifique avec ses critères scientifiques, est achevée, le personnel a pu se consacrer davantage aux questions d'ordre plus général telles que le comparatif du processus thérapeutique dans les diverses écoles ou ce à quoi pourrait ressembler la recherche en matière de pratique psychothérapeutique. Une nouvelle mission attend en tout cas certainement la commission scientifique lorsqu'il faudra soutenir les instituts confrontés aux exigences scientifiques en matière de recherche ou à l'instauration de nouveaux formats d'étude pour les instituts de la Charte en vue de la prochaine accréditation qui aura lieu dans environ sept ans.

### Qualitätssicherung für die Akkreditierungen

La commission chargée de la gestion de la qualité, dirigée par Peter Müller-Locher, s'est trouvée elle aussi encore très sollicitée en 2017 par l'accréditation. Deux colloques ont été organisés sur les points de vérification 4 et 5 de l'ordonnance sur les professions relevant du domaine de la psychologie pour l'accréditation des formations postgrades. Point 4 betrifft die Weiterzubildenden insgesamt, Standard 4.1 das entsprechen-

de Beurteilungssystem. Der Prüfbereich 5 umfasst die Qualitätsstandards zu den Weiterbildnerinnen und Weiterbildnern. Am Kolloquium konnten sich die Weiterbildungsinstitutionen über Fragestellungen und gemachte Erfahrungen in Bezug auf Qualitätsstandards austauschen, les instituts ayant apprécié cette occasion d'échanger sur leurs expériences dans les domaines concernés de la procédure d'accréditation.

### Ausblick

Au regret de tous, Peter Müller-Locher a annoncé son départ qui aura lieu lors de l'AG du printemps 2019. Un autre membre éminent, Anna-Letta Schucany, nous quittera elle aussi. Tous deux sont à la recherche d'un successeur. Nous serions ravis que des candidats se manifestent.

Allen Mitgliedern des Leitungsgremiums der Charta-Konferenz, Mitgliedern der Kommissionen und nicht zuletzt den Delegierten der Weiterbildungsinstitutionen danke ich herzlich für die freundliche und wohlwollende Aufnahme in ihrem Kreis. Je me réjouis de présider la Conférence de la Charte pour la psychothérapie une nouvelle année et de relever tous les défis qu'elle nous réserve.

*Veronica Defièvre, MSc.  
Membre du comité de l'ASP  
Présidente de la Conférence de la Charte*



## Die Kollektivmitglieder der ASP

In der ASP sind 25 Weiterbildungsinstitutionen und Fachverbände vereint, die als Kollektivmitglieder in einem Netzwerk, der Charta-Konferenz, zusammengeschlossen sind. Sie verbindet ein gemeinsames Verständnis vom Psychotherapie in Bezug auf Ansprüche, Herausforderungen und Weiterentwicklung, die in einem Grundsatzdokument, dem Charta-Text, zusammengefasst sind. Die ASP ist offen für die Aufnahme weiterer Kollektivmitglieder, die dazu die qualitativen Anforderungen erfüllen.

Folgende Kollektivmitglieder sind in der Charta-Konferenz zusammengeschlossen:

### Psychologie des profondeurs

- CGJI C.G. Jung-Institut Zürich
- DaS Daseinsanalytisches Seminar
- EFAPO Ecole Française d'Analyse Psycho-Organique Paris
- IfP Institut für Psychoanalyse Zürich-Kreuzlingen
- IPA Institut für Prozessarbeit
- IRG Istituto Ricerche di Gruppo
- ISAPZÜRICH Internationales Seminar für Analytische Psychologie Zürich
- pdh Sektion Psychotherapie des Psychodrama Helvetia
- PSZ Psychoanalytisches Seminar Zürich
- SGAP Schweizerische Gesellschaft für Analytische Psychologie
- SGBAT Schweizerische Gesellschaft für Bioenergetische Analyse und Therapie
- SGST Schweizerische Gesellschaft für Schicksanalytische Therapie
- Szondi Stiftung Szondi-Institut

### Psychothérapie humaniste

- DSGTA Deutschschweizer Gesellschaft für Transaktionsanalyse
- GES Gesellschaft für Existenzanalyse Schweiz
- GFK Ausbildungsinstitut für Klientenzentrierte Gesprächs- und Körperpsychotherapie
- IBP Institut für Integrative Körperpsychotherapie
- IGW Institut für integrative Gestalttherapie Würzburg
- IIBS International Institut für Biosynthese
- IKP Institut für Körperzentrierte Psychotherapie
- MPT Musik-Psychotherapie
- ODeF Ecole Suisse de Méthodes d'Action et de Psychodrame Humaniste
- SVG Schweizer Verein für Gestalttherapie und Integrative Therapie

### Psychothérapie intégrative

- L'ATELIER Formation à la Psychotherapie Poïétique

### Membres associés

- SIPT Schweizer Institut für Psychothraumatologie



## Commission gestion de la qualité

Au cours de l'année écoulée, la commission pour la gestion de la qualité (KQS) a assuré essentiellement deux missions: contrôle des instituts de formation postgrade signataires des normes de la Charte et activités en sa qualité d'instance indépendante de gestion des recours pour les étudiants dans les instituts de formation postgrade.

### Contrôle des instituts de formation postgrade

La quatrième inspection de vérification de la KQS destinée à contrôler le respect des normes et décisions de la Charte a débuté en mars par un colloque. Celui-ci portait prioritairement sur le domaine de vérification 4 de l'ordonnance sur l'accréditation fédérale. Ce point concerne divers critères relatifs aux personnes qui suivent la formation postgrade. Les préconisations et exigences y ont été discutées sur la base des expériences des différents instituts de formation postgrade et de leurs procédures d'accréditation. À cette occasion, la KQS a présenté en toute transparence le recours d'un étudiant contre son institut de formation postgrade, dans le respect de la confidentialité, ce qui s'est avéré riche d'enseignements.

Un deuxième colloque a suivi en novembre au sujet du domaine de vérification 5 de l'ordonnance sur l'accréditation. Ce point aborde la sélection et l'évaluation de la formation continue. Les préconisations et exigences ont pu être là aussi discutées à la lumière des expériences.

### Instance de recours indépendante pour les étudiants

La Commission pour la gestion de la qualité (KQS) sert d'instance de recours indépendante et impartiale de l'ASP depuis le lancement de l'accréditation provisoire en avril 2013. La KQS assurera cette fonction jusqu'au 31 mars 2018, soit jusqu'à la fin du délai de transition, pour l'ensemble des instituts de formation postgrade. À compter de la date d'accréditation en bonne et due forme, la KQS n'assurera cette mission que pour les filières de formation postgrade qui auront mentionné la KQS comme instance de recours compétente dans leur demande d'accréditation définitive. Le règlement de procédure dont relève la gestion des recours par la KQS est entré en vigueur le 14 mars 2015 avec ses amendements. Des guides destinés d'une part aux étudiants, d'autre part aux instituts de formation postgrade, identifient certaines priorités pour les publics visés.

Des rapports périodiques remis lors de l'AG doivent recenser et communiquer des enseignements tirés par la KQS au sujet des instituts de formation postgrade, afin de leur éviter et de prévenir des pièges juridiques susceptibles d'entraîner des recours de la part des étudiants. En 2017, la KQS n'a pas eu à gérer de nouveaux recours. Une demande jugée non recevable pour un recours n'a pas pu être traitée.

*Peter Müller-Locher*

*Commission pour la gestion de la qualité*

## Commission scientifique

L'année 2017 marque un renouveau pour la commission scientifique, premièrement parce qu'il existe à nouveau un espace pour échanger entre professionnels des différentes écoles, après des années de travail structurel concernant la réglementation de la psychothérapie, deuxièmement parce que de nouveaux membres ont rejoint la commission.

### Rücktritte in der Wissenschaftskommission

Peter Schulthess (lic. phil.), en quittant son poste de président de la Conférence de la Charte s'est également retiré de la Commission scientifique, de même que Margit Koemeda (Dr. Dipl. Psych.), qui en faisait partie depuis 2004 et qui souhaite désormais se consacrer à d'autres projets. Tous deux s'étaient aussi beaucoup impliqués dans la PAP-S et avaient publié à ce sujet.

Nous les remercions grandement d'avoir œuvré pour faire reconnaître la validité scientifique de la psychothérapie.

### Hochkarätige Zusammensetzung

Trois nouvelles collègues très qualifiées ont récemment rejoint nos rangs. Il s'agit de Katrin Hartmann (Dr. phil.), qui a quitté le comité de la Conférence de la Charte pour intégrer la WiKo, d'Agnes von Wyl (Prof. Dr. phil.) de la ZHAW, qui a piloté la PAP-S, et de Rosmarie Barwinski (Prof. Dr.) de l'université de Cologne et du Schweizer Institut für Psychotraumatologie.

Nous avons organisé un colloque avec cette nouvelle équipe et en préparons un pour 2018. Il s'agit pour les deux événements de comparer les méthodes entre elles.

Ces colloques scientifiques constituent un bon point de départ dans cette nouvelle ère. De nouveaux projets de recherche intéressants en jaillissent, ce qui peut avoir son importance en vue de la prochaine accréditation.

*Mario Schlegel*

*Commission scientifique*





**Nicola Gianinazzi**  
**Membre du comité de l'ASP**  
**Délégué pour la Suisse Italienne**

## Revue en vue sur l'axe nord-sud

Nous fournissons régulièrement des conseils personnalisés à des confrères psychologues et psychothérapeutes et, occasionnellement, à des instituts de formation suisses et étrangers et à d'autres institutions privées et publiques.

Par ailleurs, au sein de l'association, le travail consiste surtout en une médiation entre les entités régionales et nationales, en conseils, sans oublier les révisions et traductions de textes d'information ou à caractère technique.

Nous poursuivons notre collaboration fructueuse avec l'Istituto Ricerche di Gruppo (IRG) pour l'organisation de la formation continue, de manière à pouvoir garantir le maintien d'un vaste éventail de cours de qualité. Les cours peuvent ainsi être choisis dans le cadre du parcours de formation postgrade selon le concept ASP Integral.

En tant que délégué, je travaille intensément avec l'IRG à la préparation et à l'accompagnement des différentes phases de conclusion de l'accréditation fédérale définitive.

En outre, cette année, la Suisse italienne et les entités italiennes, par leur participation à la rédaction de Sciences psychothérapeutiques, gagneront en présence et en visibilité dans notre revue thématique.

Durant cette dernière période, les contacts avec des professeurs de différentes universités et facultés du Tessin ont finalement été approfondis. Cette activité stimulante de relations publiques est utile et nécessaire pour enrichir les propositions de formation et les contributions aux revues de l'association. Dans cet esprit, la collaboration rédactionnelle avec la revue «Psicoterapia e scienze umane», codirigée par Paolo Migone, est également renforcée.

### Observatoire du Tessin

Dernièrement, étant donné la vitalité des milieux universitaires du Tessin, mon rôle d'observateur du contexte universitaire et culturel de Lugano et du Tessin pour le compte de l'ASP s'est considérablement étoffé, de manière à pouvoir tenir l'association régulièrement informée des événements survenant au Sud des Alpes.

Parmi les points saillants, j'indiquerais:

- la continuation du Master of Science qui met en parallèle psychologie, neurosciences et sciences de la communication;
- le lancement d'un tout nouveau Master of arts en philosophie centré sur la métaphysique et la philosophie de l'esprit: ce master est le fruit d'une collaboration entre l'Università della Svizzera Italiana (USI) et la Faculté de Théologie (FTL) avec son institut d'études de philosophie (Istituto di Studi Filosofici, ISFI). Cette collaboration me paraît particulièrement novatrice et prometteuse;
- le processus de déploiement de la Faculté de Médecine, avec ses chaires et ses différents instituts.

Cela signifie, me semble-t-il, qu'existent peu à peu en Suisse italienne, avec une certaine complexité pour l'instant, tous les modules pouvant former la base d'un projet renouvelé, inspiré du modèle des Sciences psychothérapeutiques (SPT).

### De l'autre côté de la frontière

L'Ordre des psychologues de Lombardie (OPL) a récemment organisé à Milan, avec l'Université Milano Bicocca et d'autres partenaires, un congrès consacré au mouvement lancé par la Society for the Exploration of Psychotherapy Integration (SEPI). Cette approche s'apparente fortement au mouvement lancé il y a trente ans et représenté par la Charte suisse pour la psychothérapie. C'est en ce sens que nous nous efforçons de nouer des contacts et d'entretenir des échanges d'information avec l'OPL. Cette rencontre du 14 octobre se rapportait à un séminaire tenu par Paul Wachtel:

«Paul Wachtel propose l'intégration d'une psychanalyse relationnelle avec des perspectives cognitivo-comportementales et systémiques, dans un modèle de 'psychodynamique cyclique'. Il est l'un des fondateurs de la SEPI. Il a publié récemment *Cyclical Psychodynamics and the Contextual Self* (2014) et son livre *Therapeutic Communication* a été traduit en italien sous le titre *La comunicazione terapeutica* (Bollati Boringhieri)»

*Nicola Gianinazzi*  
*Membre du comité et délégué pour la Suisse italienne*





**Bruno de Raemy**  
Membre du comité de l'ASP  
Délégué pour la Suisse Romande

## *La Suisse romande sous le signe de l'accréditation*

En ma qualité de délégué de l'ASP en Suisse romande, j'étais en charge des trois instituts partenaires souhaitant faire accréditer leurs filières de formation postgrade selon le concept ASP Integral.

Les demandes d'accréditation en Suisse romande accusent malheureusement un certain retard. Comme j'occupe un poste de formateur postgrade au sein de la partie francophone de la filière de formation postgrade IP-ASAT/IP-SGTA, Judith Biberstein me remplace avec mes vifs remerciements dans ma fonction de délégué de l'organisation responsable, laquelle se doit d'être présente lors des visites in situ des experts. Pour diverses raisons, l'institut de formation postgrade ODeF a dû malheureusement retirer en automne dernier sa demande d'accréditation. L'institut va davantage mettre l'accent sur la formation continue. Ainsi, il reste deux instituts voulant poursuivre l'accréditation.

Une offre de formation postgrade en théorie générique de la psychothérapie, comme réalisé déjà pour la deuxième fois en Suisse alémanique, n'a pas abouti en Suisse romande. Si des étudiants veulent suivre cette partie de la formation postgrade, il convient d'évaluer au cas par cas de la pertinence d'un déplacement à Zurich pour fréquenter ces cours se déroulant exclusivement en allemand.

### **Rencontre avec les membres annulée**

La rencontre prévue en Suisse romande avec les membres francophones a malheureusement dû être annulée en raison d'un manque d'inscription. Il a été décidé de poursuivre ma proposition d'inviter par exemple des étudiants en sus de nos membres ou d'organiser un événement qui laissera de la place aux échanges et aux questions adressées à l'ASP.

Il m'importe grandement d'également cultiver l'échange personnel avec les membres de la Suisse romande.

### **Démission anticipée du comité de l'ASP**

Depuis un certain temps déjà, j'envisage de complètement réorienter mon existence. Des circonstances d'ordre privé ont accéléré ma décision, de sorte que je me suis trouvé dans l'obligation de démissionner du comité de l'ASP plus tôt que prévu, à savoir fin 2017. En fait, l'annonce de ma démission devait être communiquée dans les règles lors de l'assemblée des membres de mars 2018, c'est pourquoi, je remercie le comité de l'ASP d'avoir accepté ma démission anticipée.

### **Un grand merci!**

Le mandat du comité m'a permis de contribuer au façonnage de l'ASP et à l'évolution de la profession de psychothérapeute. J'y ai rencontré des personnes passionnantes et participé à des discussions intéressantes. Il me tient donc à cœur de remercier chaleureusement mes collègues du comité ainsi que les membres de l'ASP et tous ses contributeurs. Je remercie toutes les autres personnes rencontrées dans le cadre de ma fonction dans le comité et ne souhaite que le meilleur à l'ASP.

*Bruno de Raemy*  
*Membre du comité de l'ASP*  
*Délégué pour la Suisse romande*



## Activités intenses de la commission d'éthique

L'année 2017, contrairement à la précédente, a demandé un fort investissement au niveau des plaintes portées contre des membres de l'ASP. À partir du mois de mai, la Commission d'éthique a reçu trois déclarations en l'espace de quelques mois, qui ont donné lieu à l'ouverture de trois procédures. L'alternance entre des moments de travail plus ou moins intense sur les dossiers a toujours pu être observée au fil des ans, c'est pourquoi cette concentration de déclarations n'est pas propre à susciter des préoccupations sur la qualité du travail des membres de l'ASP.

Toutes les déclarations proviennent de la Suisse alémanique. Par chance, le poste vacant de la Commission a été attribué en milieu d'année, et ce précisément à un membre de langue allemande. Le Comité ASP a approuvé la candidature de Mme Marie Anne Nauer, qui dispose non seulement d'excellentes compétences professionnelles, mais aussi d'une compétence linguistique fort appréciable.

### Communication multiculturelle

La langue commune de la Commission est le français, mais le travail sur les dossiers exige de pouvoir alterner entre les trois langues nationales ainsi que l'anglais. Par ailleurs, le fait de devoir fréquemment faire appel aux compétences du juriste Me Peter Sulger Buel rend le travail très complexe mais aussi fort stimulant. Les aspects juridiques sont parfois importants dans le travail du psychothérapeute, en particulier dans le cadre de la psychothérapie du développement, où il n'est pas rare d'être confrontés aux autorités chargées de la protection des mineurs et aux tribunaux. En conséquence, le thérapeute doit être en mesure de s'appropriier et de porter la responsabilité associée à ces aspects juridiques (par exemple, en matière de secret professionnel et d'obligation de confidentialité). Il convient de souligner que les nouveaux moyens de communication par réseaux sociaux demandent aux psychothérapeutes de prêter une attention particulière aux informations qui y circulent. Les informations communiquées sur les réseaux sociaux ou par courriel ne peuvent être considérées entièrement confidentielles comme le sont en revanche les documents envoyés dans des enveloppes fermées. Elles demandent donc des précautions supplémentaires. L'apparition de nouveaux canaux de communication implique ainsi une attention accrue à la notion de secret professionnel et de confidentialité.

À terme, il s'agira de vérifier si la composition de la Commission – dont trois membres sur quatre sont de langue maternelle latine – est durable et fonctionnelle dans la pratique, étant donné que les déclarations ont tendance à provenir principalement de la région germanophone. Cette question sera étudiée au cours de l'année 2018.

*Marco Noi*  
Président de la commission d'éthique de l'ASP

## Procédure d'accréditation

L'AAQ (Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité) et son homologue allemand qu'est l'AHPGS ont été très sollicités ces derniers mois. De nombreuses demandes d'accréditation de filières de formation postgrade en psychothérapie ont été déposées quasiment en dernière minute avant l'expiration du délai d'accréditation provisoire. Autant de demandes qui doivent maintenant être traitées.



Warten auf das Expertengespräch bei der Vor-Ort-Visite; hier bei der SGBAT mit Gastrecht in der Casa Carle in Basel.

Voici une liste des membres collectifs de l'ASP (Charte) dont les filières de formation postgrade ont été accréditées jusqu'ici - date de rédaction de ce rapport:

- DaS: Séminaire analytique du Dasein
- Institut C.G. Jung
- ISAPZURICH (l'ASP jouant le rôle d'organisme responsable)
- IGW: Institut de psychothérapie Gestalt de Würzburg
- PSZ: Séminaire psychanalytique de Zürich
- Institut de psychothérapie centrée sur le corps (IKP)
- IBP: Institut de psychothérapie intégrative par le corps

Félicitations!

Vous pouvez consulter la liste complète des filières de formation postgrade accréditées à l'adresse suivante:

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/berufe-im-gesundheitswesen/akkreditierung-gesundheitsberufe/akkreditierung-vonweiterbildungsgaengen-im-bereich-psychologieberufe/liste-akkredit-weiterbildung.html>

### Accréditation selon le concept ASP Integral

L'accréditation des sept filières de formation postgrade soumise dans le cadre du concept ASP Integral est encore en cours. Les groupes d'experts ont effectué leurs visites sur site auprès des quatre instituts partenaires situés en Suisse alémanique. Les experts préconisent l'accréditation en

posant quelques exigences. Nous espérons que les instances suivantes envisageront la situation de la même façon. Les groupes d'experts ont globalement rendu un avis positif sur cette collaboration des instituts partenaires avec l'ASP (concept ASP Integral), en particulier car à travers les cours génériques assurés en commun et les séances de direction tenues régulièrement avec les délégués de tous les instituts partenaires, il est possible de garantir un travail interdisciplinaire qui ouvre de nouvelles perspectives. Les visites sur site doivent encore avoir lieu en Romandie et au Tessin.

Quasiment toutes les filières de formation postgrade auront à répondre à certaines exigences au cours des deux prochaines années. L'AAQ publie sur son site Internet les rapports d'évaluation externe des filières de formation postgrade accréditées : <http://aaq.ch/fr/rapports-sur-les-procedures/>. Les exigences qu'elle pose y figurent. Le respect du critère 3.1 revient souvent: il traite des fondements scientifiques et empiriques de la méthode qui doivent pouvoir s'appliquer à un large spectre de troubles et maladies psychiques.

### Une situation législative qui manque de précision

La plupart des discussions avec les experts ont fait émerger des interrogations sur les preuves issues de la recherche qui seraient nécessaires pour satisfaire ce standard. Sujet qui revient également souvent à la Commission des professions de la psychologie (PsyCo), autre instance qui assure un rôle de conseil.

Dans la mesure où la loi ne définit pas plus précisément ces éléments ni leurs conditions d'application, une approche scientifique au sens large devrait suffire à couvrir différentes méthodologies. Certains experts et membres de la PsyCo adopteraient volontiers les critères du Conseil scientifique allemand. Mais il est à craindre que la révision annoncée de la LPsy durcisse les éléments de preuve scientifiques. En ce sens, la décision négative du Conseil scientifique allemand au sujet de la psychothérapie humaniste est donc désastreuse si elle devait faire des émules en Suisse.

En résumé, les associations et organismes responsables feraient bien de garder un œil attentif sur la révision de la LPsy et de faire entendre leur voix. Ils seraient bien inspirés aussi de continuer à participer activement aux projets de recherche.

La commission scientifique de l'ASP endosse donc un rôle important pour initier de nouveaux projets. Au plan empirique, il reste à explorer l'efficacité de conditions d'exercice naturalistes sur un vaste spectre de patient(e)s, l'efficacité de l'expérience sur soi dans le cadre de la formation postgrade, mais aussi l'efficacité de la supervision. – Il reste beaucoup à faire jusqu'au renouvellement de l'accréditation dans sept ans.

*Peter Schulthess*  
Membre du comité de l'ASP



## Bilan financier 2017

La gestion des demandes d'accréditation s'est révélée plus intense que supposé au départ. Les modifications supplémentaires des demandes exigées par l'OFSP et l'AAQ a entraîné un retard dans la procédure, repoussant une partie du travail sur l'exercice 2017. Cette situation a eu des répercussions sur le bilan de l'année et explique le nouveau déficit enregistré, en plus des dépenses supplémentaires en personnel. Les déficits qui ont caractérisé les deux derniers exercices sont clairement à mettre sur le compte d'un reliquat de charges qui devrait disparaître cette année.

### Dépenses

Le retraitement des demandes d'accréditation a entraîné un surcoût de 35 000 CHF que nous ne pouvons répercuter sur personne. Ce qui impute davantage nos comptes encore, ce sont des frais d'avocat de plus de 50 000 CHF, non prévus, correspondant à une procédure judiciaire qui nous a été imposée. Même si l'issue nous a été favorable, elle a laissé un trou dans notre trésorerie. Nous enregistrons par ailleurs un léger recul des recettes provenant de la cotisation des membres en raison de non renouvellements dus principalement à l'âge des membres.

### Recettes

Les recettes sont équilibrées au regard du budget. La diminution des recettes provenant des cotisations a pu être en partie compensée par une hausse des admissions. Les formations continues et postgrade ont enregistré un plus grand nombre d'inscriptions. Par ailleurs, des mesures d'économie ont été adoptées au plan administratif.

### Perspectives financières

Les demandes d'accréditation ne devraient plus affluer cette année, ce qui devrait annoncer un retour général à la normale. Il reste un grand nombre de demandes d'adhésion à traiter actuellement. Nous sommes confiants quant à leur gestion rapide. Du côté des dépenses, la période difficile devrait s'achever, nous permettant de surmonter le déficit et de nous consacrer à de nouveaux projets.

*Gabriela Rüttimann*  
Présidente de l'ASP

*Marianne Roth*  
Directrice de l'ASP



## BILAN

	2016	2017
<b>Actifs</b>		
<b>CAPITAL DE CIRCULATION</b>		
<b>LIQUIDITÉS, TITRES</b>		
1010 PC-compte	43'616	64'416
1020 CS compte courant CHF	19'595	-
1025 CS compte courant Euro	196	-
1030 ZKB assurances	100'917	120'889
1040 ZKB compte courant CHF	122'365	94'726
<b>Total LIQUIDITÉS, TITRES</b>	<b>286'689</b>	<b>280'031</b>
<b>créances</b>		
1050 divers débiteurs	20'166	52'920
1051 débiteurs médiation de place de thérapie	2'800	1'850
1053 débiteurs cotisations des membres	440	2'080
1055 impôt anticipé	44	44
<b>Total CRÉANCES</b>	<b>23'450</b>	<b>56'894</b>
<b>Total ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>310'140</b>	<b>336'925</b>
<b>INVESTISSEMENTS FINANCIERS</b>		
1420 ZKB compte caution pour le loyer	7'288	7'293
<b>Total INVESTISSEMENTS FINANCIERS</b>	<b>7'288</b>	<b>7'293</b>
<b>BIENS MOBILES</b>		
1500 mobilier de bureau	21'039	22'088
1501 stock mobilier de bureau	-21'038	-21'288
1520 informatique	91'718	99'677
1521 stock informatique	-55'718	-59'177
1600 installations/restructurations	9'717	9'717
1601 stock installations/restructurations	-9'716	9'716
<b>Total BIENS MOBILES</b>	<b>36'002</b>	<b>41'601</b>
<b>Total CAPITAL FINANCIER</b>	<b>43'294</b>	<b>48'594</b>
<b>Déficit</b>	<b>74'509</b>	<b>107'252</b>
<b>TOTAL actifs</b>	<b>427'942</b>	<b>492'772</b>

## Passifs

<b>CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME</b>		
<b>LIVRAISONS ET SERVICES</b>		
2010 créateur SVA Zürich	7'410	1'592
2012 créateur UVG	-145	-591
2013 créateur KTG	1'034	924
2020 provisions	-	10'165
2070 compte de transfert assurances	58'255	56'681
2073 compte de transfert PAP-S	41'450	21'650
2080 paiements anticipés des membres	-	120'994
2090 passifs transitaires	56'531	82'459
<b>Total CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME</b>	<b>164'535</b>	<b>303'873</b>
<b>CAPITAL PROPRE</b>		
<b>RÉSERVES, BÉNÉFICE DU BILAN</b>		
2100 capital de l'association	263'408	81'646
2998 résultat annuel	74'509	107'252
<b>Total RÉSERVES, BÉNÉFICES DU BILAN</b>	<b>263'408</b>	<b>188'899</b>
<b>TOTAL Passifs</b>	<b>427'942</b>	<b>492'772</b>

## RAPPORT DU RÉVISEUR

# FISCALE TREUHAND

Bruno A. Forster

Viaducktstr. 7, 8840 Einsiedeln  
Telefon 055 422 14 90, Fax 055 422 14 94  
E-Mail: forster@fiscale.ch

Bericht der Revisionsstelle  
an die Mitgliederversammlung  
der Assoziation Schweizer  
Psychotherapeutinnen und  
Psychotherapeuten ASP  
8006 Zürich

Sehr geehrte Damen und Herren

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz + Erfolgsrechnung) der ASP für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung mit einem Verbandskapital von CHF 188'898.55 nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Einsiedeln, 13. Februar 2017

FISCALE TREUHAND



B. Forster  
Zugelassener Revisor

Beilage:

- Jahresrechnung 2016

## COMPTE DE RÉSULTAT 01.01.2017 – 31.12.2017

	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
<b>Recettes</b>			
<b>Recettes</b>			
Cotisations des membres individuels ASP	594'712.39	577'000	565'469.03
Cotisations administratives des membres collectives	26'548.69	27'000	24'000.00
Cotisations des membres individuels non ASP	62'270.00	63'700	59'540.00
Cotisations des candidats en formation non ASP	17'090.00	16'250	14'295.00
ASP Integral		66'000	66'446.00
Formation continue membres	0.00		4'080.00
Formation continue branches génériques	28'850.00	10'000	20'100.00
Médiation de places de thérapie	15'308.00	18'000	14'476.00
Vente d'imprimeries	8'390.00	10'000	5'520.00
Frais de traitement pour les admissions	6'720.00	7'000	26'440.00
Autres recettes	0.00	5'000	0.00
<b>Total recettes</b>	<b>759'889.08</b>	<b>799'950</b>	<b>800'366.03</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT 01.01.2017 – 31.12.2017

Dépenses	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017
<b>Honoraires et frais</b>			
Comité de l'ASP	111'752.69	100'640.00	105'507.89
Comité de la Charte	39'549.89	42'245.00	34'913.57
Commission d'éthique	22'124.23	10'000.00	20'564.13
Commission assurance qualité	9'216.92	23'150.00	10'932.03
Commission scientifique	2'882.60	6'360.00	7'732.75
Groupes de travail	-	-	748.45
Office d'examen des admissions	12'079.22	12'000.00	14'996.44
Office de médiation	3'620.00	2'060.00	5'100.00
Délégué Suisse Italienne	-	1'250.00	-
Délégué Suisse Romande	-	1'250.00	-
Groupe de travail ssociations	7'556.27	2'500.00	1'580.00
Honoraires de tiers	-	3'000.00	-
	<b>208'781.82</b>	<b>204'455.00</b>	<b>202'075.26</b>
<b>Dépenses bureau</b>			
Frais de personnel secrétariat	102'625.20	114'330.00	107'583.75
Frais de personnel direction, frais (voyages, ets.) inclus	142'252.84	119'000.00	116'569.15
Dépenses locaux et chrges d'exploitation	43'806.95	39'655.00	40'853.25
Matériel de bureau secrétariat	5'268.25	17'000.00	11'286.52
Imprimés, assemblée incl.	10'104.65	20'000.00	1'053.45
Newsletter	540.05	-	211.45
Liste des PT maîtrisant une langue étrangère	-25.00	-	-
Rédaction et production journal PTW	47'678.27	32'500.00	38'983.30
Rédaction et production journal à jour	62'829.26	25'500.00	49'807.76
Assemblée des membres	17'073.68	10'000.00	13'541.25
Révision	2'500.00	2'500.00	1'500.00
Affiliations à des organisations	8'888.70	10'800.00	8'711.20
Relations publiques, incl. rapport annuel	13'802.75	15'000.00	8'701.80
Site web	4'585.15	10'000.00	16'812.40
Encadrement des membres	5'752.00	500.00	-87.05
Assistance juridique	-	15'000.00	55'608.70
EDV/Internet	18'615.35	10'000.00	19'684.95
European Association of Psychotherapy EAP/ECP	3'394.95	3'100.00	8'728.15
Internat. Federation for Psychotherapy IFP	4'320.00	1'700.00	-
Congrès	-	-	1'511.40
Amortissements	6'412.80	4'350.00	3'708.90
<b>Total intermédiaire dépense bureau</b>	<b>500'425.85</b>	<b>450'935.00</b>	<b>504'770.33</b>
<b>Projets</b>			
Groupe tarifaire	40'094.85	20'000.00	35'741.45
ASP Integral accréditations	64'357.16	100'000.00	135'384.61
Formation continue membres	-	-	8'941.95
Formation continue branches génériques	20'738.63	10'000.00	11'534.40
Projets divers (Website, PsyReg)	-	-	9'170.13
Fonds commission d'éthique	-	20'000.00	-
<b>Total intermédiaire projets</b>	<b>125'190.64</b>	<b>150'000.00</b>	<b>200'772.54</b>
Total dépenses	834'398.31	805'390.00	907'618.13
Total recettes	759'889.08	799'950.00	800'366.03
<b>Pertes/profits</b>	<b>-74'509.23</b>	<b>-5'440.00</b>	<b>-107'252.10</b>

## Perspectives

*Les procédures d'accréditation s'achèveront enfin en 2018. Nous ignorons encore lesquels parmi les instituts partenaires de l'ASP franchiront l'obstacle mais les premiers signes nous permettent d'être confiants. Cette mission a mobilisé beaucoup de nos ressources. Nous nous réjouissons donc de pouvoir bientôt affecter nos personnels libérés à des projets qui feront évoluer l'association au profit de nos membres et de notre profession.*



ants au cas où certains cours seraient déjà intégrés aux modules spécifiques. Il est prévu d'ajouter d'autres cours au cycle de formation et ainsi d'étoffer l'offre de formation continue.

### Une stratégie nouvelle

La stratégie 2014-2018 fixait des objectifs ambitieux, atteints pour la majorité d'entre eux. Toutes les coopérations prévues ont pu être mises en place. Les projets envisagés ont été partiellement réalisés et certains seront repris dans la nouvelle stratégie. Le comité prendra le temps nécessaire pour élaborer soigneusement sa stratégie 2019-2022 et adopter le plan d'actions correspondant.

### Après la phase d'accréditation

L'ASP va continuer à jouer un rôle majeur une fois les accréditations attribuées. Le nouveau poste de coordination que va occuper Karin Schellenberg va faciliter la coopération entre l'ASP et les instituts partenaires dont il est responsable et qui proposent de la formation postgrade selon le concept ASP Integral. Peter Schulthess va jouer un rôle de consultant pour aider les instituts de formation postgrade à répondre aux exigences que l'AAQ leur impose et qu'ils ont deux ans pour satisfaire. Il faut également élaborer un plan B si jamais des instituts partenaires ne franchissaient pas l'obstacle de l'accréditation.

### Congrès PSY

Le prochain congrès PSY aura lieu à Berne du 5 au 7 septembre 2018. L'ASP est directement impliquée dans sa préparation. Sa contribution concerne aussi bien le comité d'organisation que le comité scientifique, lequel s'occupe d'organiser le contenu et de recruter le personnel pour les interventions. Il nous importe que le plus grand nombre possible de nos membres participe à ce congrès pour venir grossir les rangs des psychothérapeutes. Nous vous tiendrons donc régulièrement informés au sujet du congrès au fil de nos publications. Il est d'ailleurs possible de faire valider ce congrès au titre de formation continue.

### Assurance de base

Il se passerait apparemment quelque chose au Palais fédéral. L'OFSP aurait été mandaté pour faire une proposition de modèle de prescription au DFI. La proposition aurait déjà été transmise mais, à la date de rédaction du présent rapport, on ignore encore ce qu'elle contient. Si ce projet devait aboutir, cela signifierait la fin d'un an d'attente.



### Formation postgrade et continue

Le premier cycle de formation postgrade et continue en théorie générique de la psychothérapie s'est achevé avec succès et le deuxième cycle est déjà prévu: il débutera en février 2018. Deux nouveaux cours ont été ajoutés aux 12 cours obligatoires qui constituent le cœur de la formation postgrade en psychothérapie. Ils doivent offrir plus de choix aux étudi-



Die Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASPww ist die einzige Berufsvereinigung in der Schweiz, die sich ausschliesslich mit allen Bereichen der Psychotherapie befasst. Zusammen mit ihren Mitgliedern, Weiterbildungsinstitutionen sowie mit Fach- und Regionalverbänden bildet die ASP ein Netzwerk, in dem der Austausch gepflegt und voneinander gelernt wird mit dem Ziel, der Psychotherapie im Schweizer Gesundheitswesen den verdienten Platz zu verschaffen.